






Commune de ST-GEORGES-LES-BAINS
PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE

Légende :

Niveau de contraintes *	Nature du risque **
<ul style="list-style-type: none"> ■ Zones d'interdictions ■ Zones de contraintes faibles Zones sans contrainte spécifique 	<p>V, v, v0 : ravinements et ruissellements sur versant</p> <p>T, t : crues de torrents et des ruisseaux torrentiels</p> <p>G, g1, g2 : glissements de terrain</p> <p>F, f1, f2 : chutes de pierres</p>

Pour le ruissellement sur versant de type phénomène généralisé : voir encart au 1/25 000

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :

- * le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.
- ** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractérisé en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

Réalisation : Alp'Géorisques	Établi le : novembre 2004	Echelle : 1/5 000
Édition : Alp'Géorisques	Modifié le :	